



supra-f

Offrir un soutien aux jeunes

info
coordination intervention suisse
drog



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

Offres de promotion destinées aux cantons, aux communes et aux centres spécialisés

Le succès des programmes *supra-fest* dû à leur orientation vers un soutien accru aux jeunes vulnérables. Afin de permettre l'élargissement de cette approche prometteuse, la planification et la mise en place de ce genre d'offres dans le domaine de l'intervention précoce sont activement soutenues, entre autres, par des ateliers *supra-f*, des cours de formation, des accompagnements de projets et des contributions financières.

www.supra-f.ch

Impressum

Editeur : OFSP en collaboration avec Infodrog
et swissprevention

Textes : Bernhard Meili, OFSP

Photos : Christoph Hoigné, Berne

Graphisme : visu'l AG, Berne

Impression : Merkur Druck, Langenthal

Berne, novembre 2006

Encadrer les jeunes : quelle importance ?

La plupart des jeunes en Suisse se considèrent en bonne santé. Ils se sentent bien dans leur famille et fréquentent volontiers l'école, ils sont bien intégrés dans leur cercle d'amis. Il en va cependant tout autrement pour une certaine catégorie de jeunes : ils sont confrontés à des problèmes disciplinaires à l'école, présentent des lacunes aux niveaux de leurs prestations, fument, se droguent ou encore abusent de boissons alcoolisées. Ils sont même quelquefois sans domicile fixe, ont des comportements délictueux ou s'adonnent à des actes de violence. Les troubles psychiques tels que la dépression, l'hyperactivité, l'anxiété et les idées suicidaires sont souvent liés à ces particularités. Pour bien des jeunes il s'agit de symptômes passagers, mais pour d'autres ils sont le signal d'un développement problématique.

Ces jeunes encourent le risque d'être exposés, plus tard dans leur vie, à de sérieux préjudices, tant au niveau santé que social, tels que p. ex. dépendances, délinquance ou maladies psychiques. La plupart de ces jeunes ont souvent déjà été confrontés à des vécus difficiles dans le cadre familial ou scolaire, qui ne sont pas étrangers à ces troubles de développement. C'est pourquoi il est très important de les détecter *précoce-ment* et de les soutenir par des moyens adaptés, dans le but d'en faire des adultes en bonne santé et responsables.

Nous savons aujourd'hui, par le biais de plusieurs recherches nationales et internationales, que les jeunes vulnérables présentent des déficits considérables dans trois domaines essentiels : encadrement familial, absence de relations positives et manque de compétences personnelles, sociales et cognitives.

C'est pourquoi les 12 programmes *supra-f* locaux – dont le succès est démontré – répartis dans 7 cantons, concentrent leurs offres et leurs efforts sur ces trois points essentiels : offrir une structure, favoriser des relations et promouvoir des compétences.

Quelle est la proportion de jeunes vulnérables ?

Plusieurs enquêtes auprès des jeunes ont révélé qu'en Suisse entre 10 % et 20 % – soit entre 60 000 et 120 000 jeunes âgés de 12 à 18 ans – présentent temporairement, voire à long terme, des risques pour leur développement. Il est important de savoir que la *situation sociale initiale* a une influence prépondérante sur ce risque. L'environnement socio-économique et culturel dans lequel l'enfant évolue a un impact sur son développement futur et peut influencer sur ses comportements. Ainsi, par exemple, dans les régions et les quartiers de ville ayant beaucoup de familles défavorisées (chômage, bas revenus, familles monoparentales, immigrés), la proportion de jeunes à risque est relativement plus élevée que dans les autres. Il est donc important que les mesures préventives dans ces régions soient particulièrement bien structurées

afin que les jeunes vulnérables ne soient pas mis en marge de la société.

Facteurs de risque et facteurs de protection

La recherche démontre que pour une prévention réussie auprès des jeunes elle doit – en premier lieu – tenir compte des facteurs de risques et des facteurs de protection. Les facteurs de risque contribuent au développement des troubles et des problèmes, contrairement aux facteurs de protection qui peuvent enrayer un tel développement.

Les divers comportements sociaux indésirables des jeunes, tels que consommation de drogues, violence, actes sexuels non protégés, délinquance sont en partie liés à ces facteurs de risque et facteurs de protection.

Cette découverte est significative pour la prévention, car un bon programme peut

réduire simultanément plusieurs comportements à risque. Il n'est alors plus nécessaire de réaliser des projets de prévention spécifiques pour chaque comportement à risque. Un regroupement judicieux des projets de prévention individuels en un seul programme global de promotion de la santé auprès des jeunes est plus prometteur de succès et nécessite moins de ressources financières. Les programmes *supra-foffrent* cette possibilité.

Les *facteurs de risque* se situent tant au niveau de l'individu qu'au niveau de son entourage. Entre autres sont importants :

- **chez l'individu** : violence subie, comportement problématique précoce (p. ex. consommation de substances, délinquance), dépression et angoisse, hyperactivité, absence de cadre et de structure intrapersonnelle.



Le jeune a profité de
L'appar't car il y a trouvé
un accompagnement et un
encadrement de qualité.
Ce contexte sécurisant lui a
permis d'évoluer scolaire-

ment, de faire de nouvelles
expériences et bien
souvent de se sentir davan-
tage valorisé.

La cheffe de l'Office Régional
de Protection des mineurs, Lausanne





■ **dans l'entourage** : mauvaise relation avec la famille et à l'école, prestations scolaires déficientes, comportement conflictuel avec les parents, attitude *laisser-faire* au sein de la société, rapport avec les pairs déviants. Intégration psycho-sociale inexistante ou lacunaire chez certains migrants.

Les *facteurs de protection* servent de tampon entre les facteurs de risque et les comportements problématiques. La recherche a pu identifier trois facteurs de protection qui se sont avérés particulièrement efficaces.

■ **Relations** : le facteur de protection le plus important se situe au niveau des relations positives et stables avec les adultes, avant tout avec ses parents, mais aussi avec ses professeurs et d'autres personnes de référence dans l'entourage des jeunes. Le rattachement à un hobby, à une religion ou à une association de jeunes

constitue également une protection contre des développements problématiques.

■ **Structure** : facteur de protection, étroitement lié au facteur « relation », signifie l'encadrement du jeune dans la société. Cela signifie non seulement une structure du quotidien (école, famille, loisirs), mais également des valeurs et des normes claires.

■ **Compétences** : les jeunes avec un niveau élevé du savoir, une capacité de gestion des problèmes, une présentation correcte, une tolérance aux frustrations, une facilité d'expression, une bonne estime de soi etc. ont moins de risque de sombrer dans une spirale descendante.

Les trois facteurs de protection sont en corrélation et peuvent réciproquement se renforcer ou s'entraver.

Que sont les programmes pour jeunes *supra-f*?

Les programmes pour jeunes *supra-f* offrent une possibilité de soutenir les jeunes vulnérables et de leur donner leurs chances de devenir des adultes en bonne santé et responsables. Les douze programmes *supra-f* locaux existants, implantés dans sept cantons ont, durant ces dernières années, continuellement développé leur activité et comblent aujourd'hui des lacunes constatées dans la prévention. Les jeunes n'en sont pas les seuls bénéficiaires. Avant tout, les services placeurs eux-mêmes – à savoir les écoles, le corps enseignant, les services de jeunesse, le tribunal des mineurs, les services sociaux et les parents – en profitent largement.

Un programme *supra-f* se situe dans un établissement au centre d'une ville ou d'un

quartier disposant de locaux inhérents à différentes activités ou fonctions, telles que classe d'école, atelier, salle commune et cuisine, salle de séance et de travail en groupes, salle pour entretien individuel et de famille.

Les programmes *supra-f* durent entre 4 et 12 mois avec des présences hebdomadaires variant entre quelques heures et des journées complètes. La capacité est de 15 à 25 places. Un tiers des jeunes encadrés jusqu'à maintenant étaient de sexe féminin. Dans une ville, deux programmes séparés selon les sexes ont été initiés avec succès.

La diversité des locaux correspond à la variété des offres : enseignement scolaire normal, enseignement de soutien, devoirs accompagnés, travail en atelier (par ex. bois, métal, etc.), programmes psychologiques de groupes, conseil individuel, repas

en commun, infrastructure de loisirs, autant d'offres standards correspondant à plusieurs programmes.

La variété des offres exige de l'*interdisciplinarité*. Les collaborateurs provenant donc, logiquement, de divers milieux professionnels : corps enseignant, socio-pédagogues, éducateurs spécialisés, psychologues, artisans, artistes, sont les personnes types et adéquates pour les programmes *supra-f*.

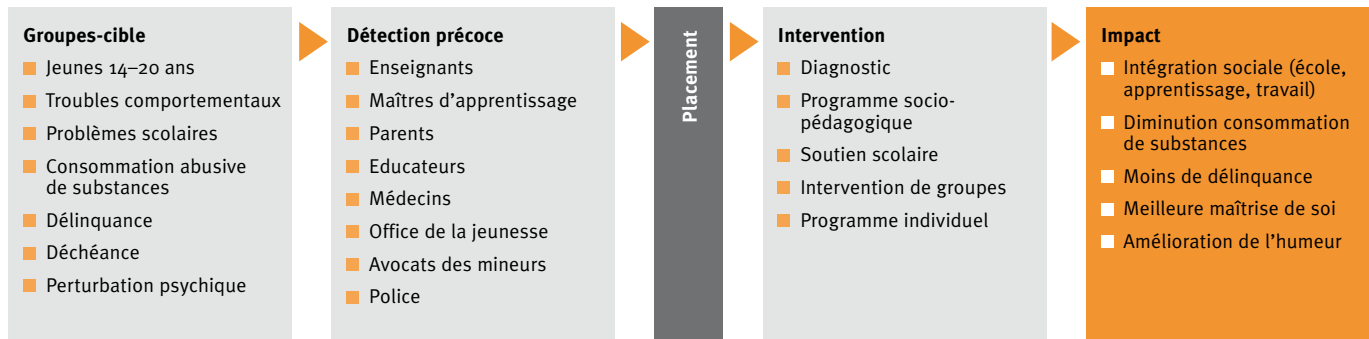
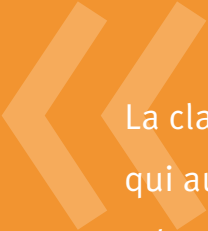


Figure 1: Le modèle d'intervention *supra-f*

Ce modèle d'intervention a fait ses preuves dans la pratique et figure aujourd'hui comme modèle « **good practice** ». Des programmes *supra-f* sont aujourd'hui installés dans sept cantons différents et font partie du dispositif de prévention (cf. page 20).



La classe Atelier accueille des élèves,
qui au fil de l'année qu'ils y passent,
retrouvent le goût des apprentissages
scolaires et développent un intérêt pour
entrer dans le monde professionnel.

Le chef du Service de l'enseignement du Canton du Jura



Les cinq facteurs de réussite de *supra-f*

Les résultats de la recherche ainsi que les expériences du terrain nous montrent que cinq facteurs semblent déterminer le succès du modèle *supra-f*.

Au niveau du *travail individuel* ou de groupe avec le jeune il importe de

■ **donner des structures :**

locaux attractifs, présence régulière de l'équipe, règlements et accords concernant l'attitude à avoir ;

■ **favoriser de bonnes relations**

entre les jeunes et les collaborateurs : ceci renforcera la motivation et la volonté des jeunes à participer au programme ;

■ **promouvoir des compétences :**

promotion des compétences cognitives par l'enseignement scolaire et de soutien, devoirs accompagnés. Le travail individuel et de groupe devrait améliorer les compétences personnelles et émotionnelles.

Au niveau du *travail en réseau* il importe de

■ **soigner le réseau communautaire :**

un bon ancrage du programme de prévention dans la communauté est indispensable. Les écoles, les services de la jeunesse, les tribunaux des mineurs, les parents, les médecins, etc. sont les partenaires de *supra-f*. Il est judicieux de réagir avec souplesse à leurs besoins et d'assurer de bonnes prestations ;

■ **tenter d'inclure les parents et l'école :**

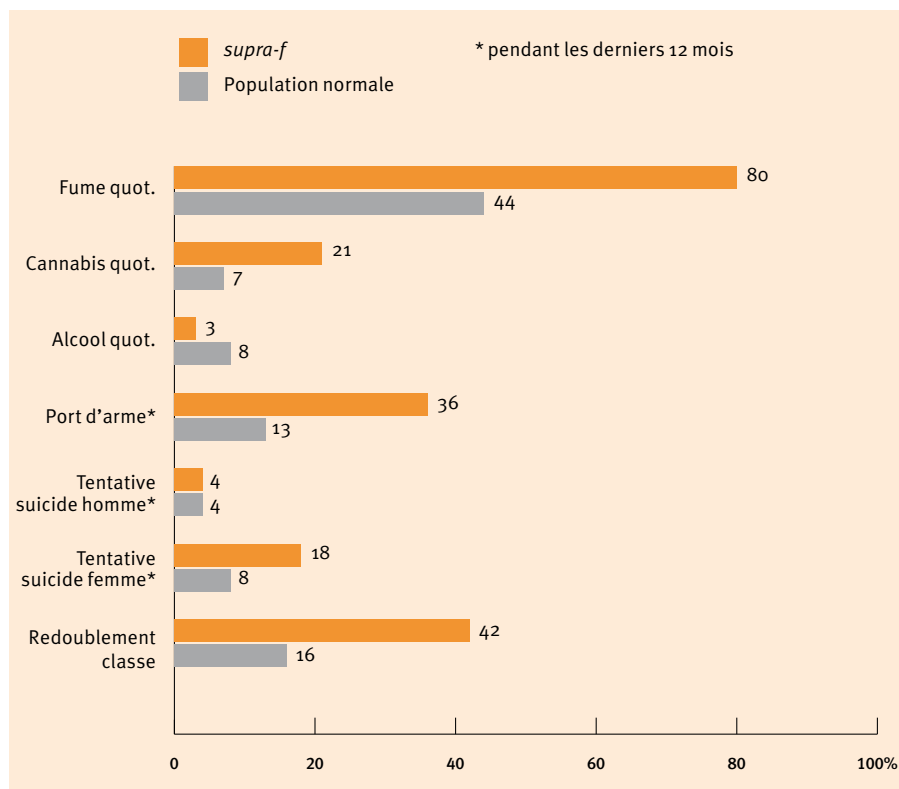
le regard systémique avec l'environnement des jeunes, en premier lieu les parents et l'école, s'avère également judicieux et promet de renforcer les effets positifs de l'intervention.

Quel programme pour quels jeunes ?

Les jeunes du programme *supra-f* présentent un risque accru de comportements à risque divers et ont plus de redoublements scolaires que la population normale (cf. figure 2).

Seule la consommation d'alcool, comparée à la population normale, est nettement plus faible dans le groupe *supra-f*. Ceci s'explique probablement par la proportion élevée de jeunes d'origine islamique dans le groupe *supra-f*.

Figure 2: Comportements à risque parmi les jeunes de *supra-f* et dans une population normale (étude SMASH), 16 à 20 ans



Pourtant, ces jeunes ne forment pas un groupe homogène. Ils se distinguent entre autres nettement du degré d'intégration sociale, dans l'apprentissage et au sein de la famille. Les programmes *supra-f* se sont adaptés en conséquence et peuvent être classifiés en *trois types* principaux:

Type A : Infrastructure relativement simple, programme de 4 à 5 heures par semaine. Convient aux jeunes plutôt bien intégrés, pour la plupart encore à l'école obligatoire. C'est typiquement une intervention préventive.

Type B : Structure étendue avec locaux de cours et d'ateliers, encadrement intensif de 18 heures et plus par semaine. Convient également aux jeunes désintégrés tels que par ex. élèves *time-out* et en rupture d'apprentissage.

Type C : Structure de jour avec programme complet du lundi au vendredi, pour jeunes en rupture scolaire ou d'apprentissage et n'ayant pas de travail.

Indépendamment de ces trois types principaux, il existe, aujourd'hui, deux programmes scolaires qui offrent une structure de jour socio-pédagogique pour jeunes de neuvième année en difficulté (**Type D**) et un programme qui se concentre sur la médiation pour trouver une place d'apprentissage ou de travail aux jeunes en désintégration sociale (**Type E**).

Une *analyse scrupuleuse* des besoins est nécessaire pour la mise en place d'une offre adaptée au groupe cible visé. L'expérience démontre que des offres du type A couvrent un réel besoin des jeunes, des parents et des écoles et trouvent rapidement une large acceptation dans la communauté. Il faut cependant remarquer

que les programmes de type A ne suffisent pas aux jeunes fortement désintégrés ou marginaux et qui ont besoin d'une structure plus encadrée.

Un problème fréquent lié aux programmes de prévention et d'encadrement se situe dans la rupture prématurée de la part des participants. *supra-f* – avec un pourcentage de jeunes de 83% qui termine les programmes – affiche un très bon résultat.

Les coûts d'exploitation varient selon le type de programme entre CHF 230 000 et CHF 600 000 par an. Ne sont pas compris les rémunérations des enseignants impliqués dans quelques programmes et qui sont engagés par les départements cantonaux de l'instruction publique, qui participent ainsi activement aux programmes *supra-f*.



« Nous vous remercions sincèrement pour toute la peine que vous avez prise à recevoir et à écouter Céline dans le cadre d’Arcades. Ça lui a fait du bien qu’on la prenne au sérieux. »

Municipale du district d’Avenches

Quel impact ont les programmes jeunes *supra-f*?

Le développement d'un programme jeunes *supra-f* n'a de sens que si l'impact escompté dans les domaines de l'intégration sociale, de l'état de santé psychique et des comportements à risque est visible. Le mandat de la recherche consiste à le démontrer. Pour ce faire pas moins de 900 jeunes ont été interviewés à leur entrée et sortie du programme, ainsi qu'un an après la fin du programme, et ont été comparés avec un groupe témoin de 400 jeunes environ qui n'ont bénéficié d'aucune intervention. Les résultats obtenus par les programmes *supra-f* sont réjouissants et démontrent qu'ils ont été profitables aux jeunes (voir Tableau 1).

La différence des résultats entre les 5 types de programmes se situe avant tout au niveau de l'hétérogénéité considérable de

Tableau 1 : Modifications observées chez les jeunes selon le type de programme, 1 an après la fin du programme

Programme	Intégration sociale*		Estime de soi	Délinquance	Alcool	Tabac	Cannabis
	To	T2					
Type A	90%	85%	+	=	+	+	+
Type B	26%	52%	+	+	+	+	=
Type C	15%	66%	+	++	+	++	++
Type D	100%	78%	=	-	+	+	+
Type E	16%	75%	+	+	+	++	+

leurs clients (âge, degré d'intégration, comportement à risque, état de santé psychique, etc.). Ainsi, par exemple, en ce qui concerne le programme de type A – qui œuvre principalement avec des élèves encore intégrés – le *maintien* de l'intégration sociale et de la *stabilisation* des comportements à risque est un succès. Par contre, un programme de type C – qui travaille avec des jeunes désintégréés, ayant

des comportements bizarres et problématiques – ciblera son succès sur *l'amélioration* de l'intégration sociale et des comportements à risque.

* fréquente l'école, est en apprentissage ou a un emploi
 + légère amélioration
 ++ nette amélioration
 = aucun changement
 - détérioration
 To au début du programme
 T2 1an après la fin du programme

Planification de l'intervention précoce dans les cantons et les communes

Après avoir pris connaissance de ce qui précède, le lecteur se pose peut-être la question de savoir si, dans sa commune ou sa région, des offres efficaces et fonctionnelles d'intervention précoce auprès des jeunes vulnérables existent ou non. A cet effet, deux précisions de base doivent être apportées :

- L'analyse des **besoins** : estimation du nombre de jeunes vulnérables et description des problèmes.
- L'analyse de **l'offre** : quels sont les services existants ? Dans quelle mesure sont-ils efficaces dans la gestion des problèmes ? Les jeunes concernés et les services placeurs sont-ils satisfaits ?

La comparaison offres et demandes laisse peut-être apparaître des lacunes dans ce

secteur et nécessite des actions concrètes. Les lacunes constituent la base initiale pour la planification, respectivement le complément ou la modification des offres existantes.

Pour une planification judicieuse de l'intervention précoce, nous proposons un processus en cinq étapes (cf. figure 3)

Étapes	Contenu
<p>1^{ère} étape : Mandat politique et mise en place d'un groupe de projet</p>	<p>Les autorités responsables donnent un mandat clairement formulé à un service adéquat pour l'optimisation de l'intervention précoce dans la commune. Un groupe de projet est mis en place.</p>
<p>2^{ème} étape : Analyses des besoins et des offres</p>	<p>Quels sont les problèmes rencontrés avec les jeunes dans notre canton, notre région ou notre commune ? Existe-t-il une tendance ? Nos offres en intervention précoce sont-elles suffisantes ? Où se situent les lacunes ? L'OFSP soutient les analyses de besoins avec des aides financières et des accompagnements de projets : www.supra-f.ch</p>
<p>3^{ème} étape : Plan de mesures</p>	<p>Au moyen de quel programme voulons-nous combler les lacunes et améliorer l'intervention précoce ? Et quel comportement à risque voulons-nous ainsi réduire ? Sur quels facteurs de risque et de protection le programme doit-il se concentrer ? Qui doit réaliser ce programme ? Quelle est l'évaluation prévue ?</p>
<p>4^{ème} étape : Rapport au mandant</p>	<p>Rapport et résumé séparé avec recommandations et budget.</p>
<p>5^{ème} étape : Décision politique sur la réalisation</p>	<p>Le mandat de la réalisation du programme et de son évaluation est donné.</p>

Figure 3 : Planification de l'intervention précoce en cinq étapes

Offres promotionnelles pour cantons, communes et services spécialisés

Infodrog, coordination intervention suisse lance, sur mandat de l'OFSP et en collaboration avec swissprevention (voir encadré), une promotion attractive. L'organisme responsable d'Infodrog est la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS). La proximité du domaine social, de l'école, des tribunaux de mineurs et des offices de travail est un avantage. Tous les programmes *supra-f* existants sont aujourd'hui déjà étroitement mis en réseau avec les services de la jeunesse et les offices sociaux ou sont même gérés par eux.

Offres actuelles, profil de tous les programmes pour jeunes *supra-f* et autres informations: www.supra-f.ch

La promotion veut donner une impulsion à la planification et à l'implantation d'offres stables d'intervention précoce. Sont prévus les instruments suivants :

- Ateliers *supra-f*: après-midis d'étude dans des programmes *supra-f*, semestres de motivation et autres programmes pour membres des autorités et professionnels du terrain ;
- Cours de formation pour programmes d'intervention éprouvés, tels que REALIZE IT et VIVA (programmes visant à la réduction de la consommation de cannabis et au renforcement des compétences personnelles et sociales) ;
- Conseils et accompagnements de projets ;
- Soutiens financiers pour les projets d'analyse des besoins.

swissprevention – un nouveau partenaire dans la prévention

Le réseau des 12 programmes *supra-f* a donné naissance à la Fédération des professionnels de la prévention auprès des jeunes. Les membres sont issus de diverses professions et représentent l'interdisciplinarité de *supra-f*. swissprevention cherche à collaborer avec les structures de prévention existantes en Suisse et dans d'autres pays. swissprevention veut faire la promotion de futures structures, dans le but d'améliorer la santé psychosociale des jeunes, et s'implique activement dans la promotion de *supra-f*.
www.swissprevention.ch



Les prestations de l'UTT nous sont très utiles.

Les quelques jeunes filles qui en ont bénéficié ont fait une évolution significative quant à leur intégration professionnelle.

Educateur de foyer, Lausanne

Les programmes supra-f

Canton	Nom	Lieu	Typ	E-Mail /Internet
BE	Hängebrücke	Berne	B	haengebruecke@jugendhilfe-bern.ch www.haengebruecke.ch
BL	Take off	Liestal	A/B	takeoff@jugendsozialwerk.ch www.jugendsozialwerk.ch
ZH	Jump	Winterthur	A	jump@win.ch www.jump.winterthur.ch
ZH	Jumpina	Winterthur	A	jumpina@win.ch www.jumpina.winterthur.ch
ZH	Ventil	Zurich	C/D	ventilzuerich@sag-kaba.ch www.sag-kaba.ch
ZH	Vert.Igo	Zurich	C	info@vert.igo.ch, www.vert.igo.ch
GE	SEMO Croix-Rouge	Genève	C	semo@croix-rouge-ge.ch www.croixrougegenevoise.ch
FR	Choice	Fribourg	A	choice@release.ch www.release.ch
JU	Classe-atelier	Delémont	D	classat@bluewin.ch
VD	Arcades	Moudon	A	info@arcades-broye.ch www.arcades-broye.ch
VD	L'Appar't (2 structures)	Lausanne	A	Appart.epinettes@bluewin.ch Appart.midi@bluewin.ch
VD	UTT	Lausanne	E	info@utt-vd.ch www.utt-vd.ch

